

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 AVRIL 2018 à 20 h 15

Présents : ANTHOINE Eric, Maire

ANDRES Sylvie, VAN CORTENBOSCH Régnald, BULTOT Stéphanie, adjoints
NICOUD Myriam, ANTHOINE Alexis, DUMAINE Pierre, ZARDO Stéphane,

Absents : MUSSANO Nicolas, WASSON Emeric

Secrétaire de séance : Myriam NICOUD

ORDRE DU JOUR :

- Ouverture de la séance par le Maire
- Programme de travaux en forêts pour l'année 2018
- Vote du Compte administratif 2017
- Vote du Compte de Gestion 2017
- Affectation des résultats
- Vote des Taxes locales 2018
- Vote du Budget primitif 2018
- Motion de soutien à l'AMF pour le maintien des budgets des Agences de l'Eau
- PC – DP
- Assainissement collectif : Avancement du projet
- Comptes-rendus de réunions
- Divers

Le secrétaire de séance donne lecture du procès-verbal de la séance du 1^{er} mars qui est adopté à l'unanimité

PROGRAMME DE TRAVAUX EN FORETS POUR L'ANNEE 2018

Le Maire présente au conseil municipal le programme d'actions en forêt préconisé par l'ONF pour la gestion durable du patrimoine forestier qui sont : travaux de nettoyage de régénération pour 3 122 euros H.T. et travaux d'entretien débroussaillage pour un montant de 3 777 euros H.T.

Le Conseil Municipal accepte le programme de travaux en forêt pour 2018.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Maire présente le compte administratif 2017 dont les comptes sont arrêtés comme suit :

Investissement : dépenses = 454 043 € recettes : 374 224 € soit un déficit de 79 818 €

Fonctionnement : dépenses = 514 612 € recettes : 717 499 € soit un excédent de 202 887 €

Le Conseil approuve le compte administratif 2017

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DRESSE PAR LE RECEVEUR MUNICIPAL

Le Maire présente le compte de gestion 2017 dressé par le Receveur Municipal et précise qu'il est conforme au compte administratif. Celui-ci est approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal

AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017 SUR LE BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2018

Après avoir examiné le compte administratif et statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de 202 887 €, le conseil municipal décide d'affecter 79 819 € en investissement et 123 068 € en fonctionnement

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Maire présente au Conseil municipal l'état 1259 COM notifiant les bases nettes d'imposition des 3 taxes directes locales pour 2018, qui décide d'augmenter les taux de 2.5 % , soit :

- Taxe d'habitation : 18.29 % (17.85 % en 2017)
 - Taxe foncier bâti : 13.06 % (12.75 % en 2017)
 - Taxe foncier non bâti : 83.63 % (81.60 % en 2017)
-

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Le budget primitif est arrêté comme suit :

- Fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à 602 687 €
 - Investissement : dépenses et recettes équilibrées à 387 256 €
-

PC - DP

Le Conseil Municipal examine la demande de permis de construire déposé par le SIVU des Fontaines pour la construction d'une station de pompage à Avignières et donne un avis favorable à ce projet, sous réserve des remarques et avis du service instructeur.

Le Maire,

Eric ANTHOINE